



Pour une vision globale et une approche spécifique de la santé des femmes

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« L'approche spécifique au regard des femmes demeure essentielle étant donné la discrimination systémique et les inégalités persistantes. Elle permet de concevoir les mesures appropriées pour éliminer les discriminations liées au sexe, lesquelles peuvent être renforcées par le statut socioéconomique, l'âge, l'origine ethnique, l'appartenance culturelle ou le handicap. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.31

L'approche spécifique en santé tient compte des discriminations systémiques à l'encontre des femmes. Pour agir en profondeur et à long terme, cette approche se centre sur le vécu des femmes, les prend dans leur globalité avec leurs différences et vise la reprise de pouvoir de celles-ci sur leur vie. Une approche d'autant plus nécessaire que la vie des femmes est plus souvent qu'autrement marquée par la médicalisation et l'appropriation de leurs corps. Pourtant, les menstruations, les grossesses ou la ménopause sont des phénomènes naturels et non pas des maladies.

Quelques faits :

- Les femmes (23,2 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (16,6 %) à déclarer un niveau élevé de détresse psychologique et les femmes sont trois fois plus nombreuses à déclarer avoir fait une tentative de suicide.¹
- La violence constitue l'une des causes majeures des problèmes de santé mentale de plusieurs femmes. Les études révèlent qu'entre 50 % et 85 % des femmes hospitalisées pour un problème de santé mentale ont été victimes de violence sexuelle ou physique.²
- Le mouvement des femmes revendique depuis des dizaines d'années l'adoption d'une approche globale et féministe de la santé qui fait la promotion d'une vision préventive de la santé, respectueuse de l'autonomie de toutes les femmes et inclusive.³

L'amélioration de la santé des femmes passe nécessairement par la prise en compte des facteurs qui ont le plus d'impact sur leur santé : la violence vécue, la pauvreté, le travail, le logement et autres. La santé est affaire de justice sociale, il est essentiel d'en tenir compte lorsqu'on parle d'égalité. D'autant plus, que le système de santé public a été particulièrement touché par les compressions budgétaires. En tant qu'utilisatrices du système, proche aidantes, travailleuses dans le réseau de la santé, les femmes sont atteintes directement par ces coupes et elles doivent porter un poids économique, en toute injustice et iniquité. C'est pourquoi les pouvoirs publics ne doivent pas abdiquer leur devoir de légiférer dans tous les domaines qui touchent la santé et garantir l'accès à des soins de santé gratuits, publics, de qualité, accessibles et adaptés pour toutes les femmes dans leur diversité.⁴

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

¹ SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe*: Remue-ménage, 2015, pp. 94-97.

² <http://www.cc-femmes.qc.ca/documents/AvisNouveauContratSocialEgalite.pdf>

³ <http://rqasf.qc.ca/>

⁴ *Ibid*